

BULLETIN DE DON

- Je soutiens les actions de la Fondation du Lucq
sous l'égide de la Fondation de France
- Je fais un don de _____ euros
- Par chèque à l'ordre de « **Fondation de France-Fondation du Lucq** »
- Par virement

De la part de : Mr, Mme _____

Merci de retourner ce bulletin avec votre don à :

**Fondation du Lucq
28, rue des Bourdonnais 78000 Versailles**

Et pour effectuer un don par virement :

IBAN : FR76 3005 6005 0205 0200 1649 704 -BIC : CCFRFRPP

Important : nous informer de votre virement par mail :

fondationdulucq@gmail.com

en indiquant vos coordonnées postales

**Fondation
de
France**

La Fondation du Lucq est abritée sous l'égide de la Fondation de France,
Fondation Reconnue d'Utilité Publique

*Loi Informatique et Libertés : pour tout droit d'accès et de rectification,
s'adresser à la Fondation de France.*

VOS AVANTAGES FISCAUX

Votre don vous permet de bénéficier d'une importante réduction fiscale sur vos impôts.

● **66% sur votre Impôt sur le Revenu.** Vous pouvez déduire 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. L'excédent éventuel est reportable sur 5 ans.

● **75% sur votre Impôt sur la Fortune Immobilière.** Vous pouvez déduire 75% du montant de votre IFI, dans la limite de 50 000 euros. Attention, pour bénéficier de cette déduction, votre don doit être effectué avant la **date limite de déclaration** de votre déclaration IR.